

porte sur ces principes immuables dont l'Empire
 doit être également éternel & universel : ils
 obligent tous les hommes ; les Peuples ne fau-
 roient en demander, ni les Souverains en accor-
 der, ou même s'en arroger aucune dispense légi-
 time : c'est uniquement de la fidélité la plus
 inviolable à les observer que peut résulter le bon-
 heur public. Aucune Religion ne sauroit déroger
 à ces principes sans se déclarer fautive & pèni-
 cieuse. Ces principes, règle essentielle de toute
 justice, sont les principes de l'ordre, ou se rédui-
 sent à l'amour de l'ordre. « Toutes les vertus
 humaines, chrétiennes & civiles, dit Mr. de
 Réal, ne sont que des conséquences de l'a-
 mour de l'ordre. Loi universelle & éternelle
 de tous les Etres intelligens, source de la
 vraie Politique, attaché à tous les objets,
 l'ordre se manifeste de toutes parts. Les Sou-
 verains & les Sujets y lisent également leurs
 devoirs marqués par des caractères intelli-
 gibles à tous les hommes : tous peuvent trou-
 ver également leur bonheur dans la pratique
 des devoirs que l'ordre leur prescrit. Qu'est-
 ce que le bon Citoyen ? L'homme dans l'or-
 dre : celui qui remplit les devoirs de son état,
 C'est le Laboureur industrieux & vigilant ;
 l'Artisan laborieux & desintéressé, &c. » La
 bonté du Gouvernement consiste à établir & à
 conserver l'ordre dans toutes les Sociétés : il
 devrait regner dans tous les cœurs & en régler
 tous les sentimens. C'est l'intention du Créateur
 qui de sa main en a gravé au moins les premiers
 élémens dans toutes les consciences, & qui a
 érigé dans le fond de l'ame un tribunal intérieur
 où l'homme est continuellement jugé. Là le
 remors, qui est le partage du crime, en com-